**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise
**Band:** 67 (1996)

**Artikel:** Les tuiles anciennes du Canton de Vaud
**Autor:** Grote, Michèle
**Kapitel:** Les inscriptions
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-836148

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 11.09.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# LES INSCRIPTIONS

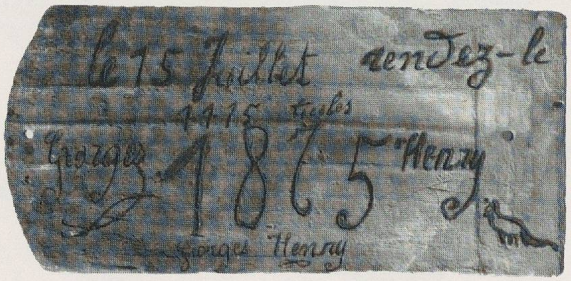


Fig. 163a. «Le 15 Juillet rendez-le / 1115 tuiles / Georges 1875 Henry / Georges Henry»: la tuile a servi de support au contrat passé entre le tuilier et son client pour 1115 tuiles (provenance inconnue).

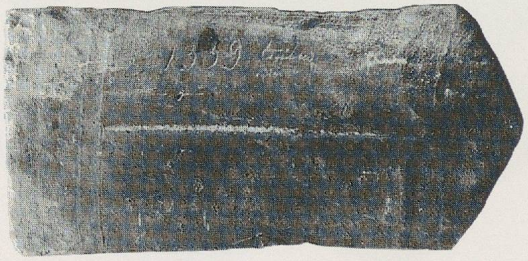

Fig. 163b. «1339 tuilles»: commande de 1339 tuiles ou point de repère dans la production? (région d'Aubonne, collection de Daniel Vaney).

**Le nombre de tuiles fabriquées artisanalement en un jour pouvait atteindre 300 à 500 pièces suivant la dextérité du mouleur et l'habileté de son aide, le planairon, ainsi que la qualité de la terre[221]. Dans ces conditions, on comprend évidemment qu'il n'était pas possible de dater, signer ou décorer chaque tuile. Cela explique pourquoi les modèles portant une inscription ou un décor, effectué lors d'un moment de loisir ou pour servir de point de repère dans la production, sont peu nombreux.**
**Selon Louis Keusen, dernier représentant des tuiliers de Vinzel, il était d'usage que le commanditaire réserve sa tuile une année à l'avance, généralement à la Saint-Martin d'automne. En début de saison, le tuilier le convoquait pour «signer sa tuile», afin de lui rappeler la livraison de bois ou l'acompte promis. C'est peut-être justement le sens de l'inscription suivante: «Le 15 juillet rendez-le 1115 tuiles Georges 1875 Henry, Georges Henry» (fig. 163a). Il se peut aussi que l'on ait indiqué seulement le nombre de pièces commandées (fig. 163b) ou encore fait le décompte directement sur la tuile (fig. 164)[222]. Les dates, parfois précises au jour près, constituent la majeure partie des inscriptions, mais l'on rencontre aussi de nombreux noms d'artisans ou simplement leurs initiales, ou encore le rappel d'un événement important. De façon générale, les inscriptions n'apparaissent guère avant le XVI^e^ siècle sur les tuiles trouvées dans le canton de Vaud. Les inscriptions, gravées avec dextérité ou au contraire à la graphie maladroite et à l'orthographe approximative, fournissent des renseignements précieux sur le niveau de culture et d'éducation de ces artisans.**

Contrairement aux tuiles produites à la machine, celles qui sont moulées à la main portent généralement l'inscription, de même que le décor, du côté exposé aux intempéries. Il faut en chercher la raison dans le mode de fabrication: la tuile n'était pour ainsi dire plus retouchée après le planage de la surface extérieure et elle reposait sur la surface intérieure pendant toute la durée du séchage. Dans quelques cas exceptionnels, l'inscription a été gravée sur la surface intérieure avant d'y déposer le foncet ou peut-être en cours de séchage (fig. 164). Le moulage de caractères à l'aide du foncet, comme on peut le voir sur la surface intérieure d'une tuile portant les initiales

Fig. 164. Décompte gravé exceptionnellement sur la surface intérieure de la tuile (provenance inconnue).

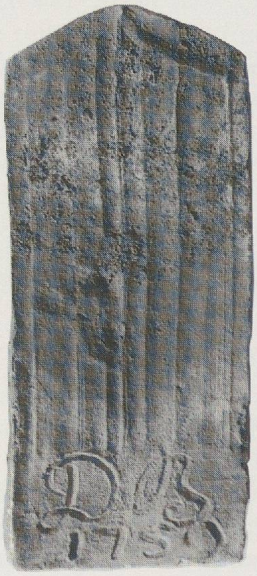


Fig. 165. Le plus souvent, les inscriptions étaient gravées simplement avec le doigt dans l'argile encore tendre, du côté de la surface extérieure. Tuile datée de 1759 (Moudon, maison du Grand-Pré).

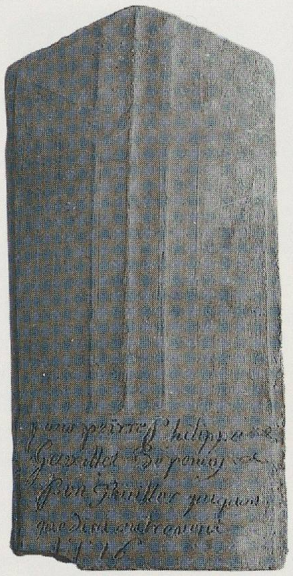

Fig. 166. «Pour Peirre Philippe / Gavillet de Penay / Bon Thuiller quiquon / que dira autrement / 1776»: inscription tracée avec un outil pointu (Moudon, Musée du Vieux-Moudon).

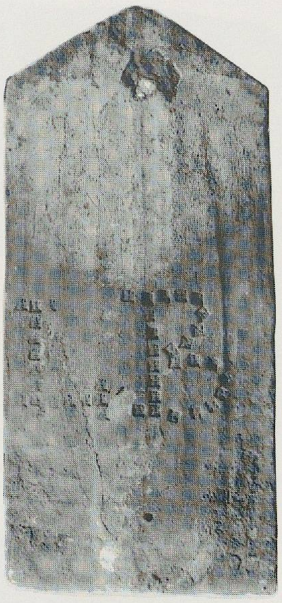

Fig. 167. Les initiales «L B» ont été imprimées de façon décorative à l'aide d'un instrument non identifié (Lausanne, Cathédrale. Tour-lanterne).

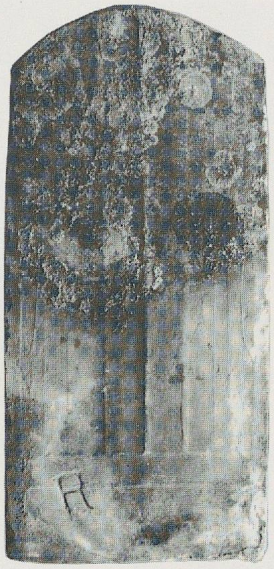

a

b

Fig. 170a-b. Au XIXe siècle, les tuileries ont souvent fait usage d'un sceau comme ici, à Rolle, avec le nom entier ou seulement l'initiale «R» (a. Lutry, rue Friporte 15; b. provenance inconnue).

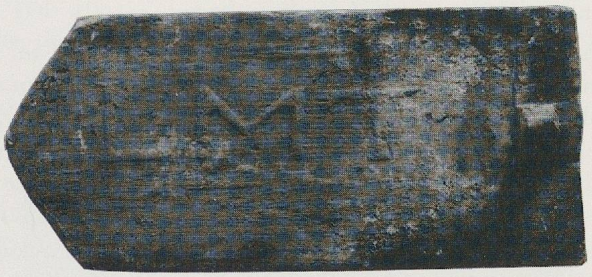

Fig. 168. Les inscriptions exécutées sur la surface intérieure ne sont pas très courantes, de même que l'utilisation du foncet dans lequel ont été gravées en négatif les lettres «LMT». Elles apparaissent alors en relief sur la tuile (Lausanne, rue Vuillermet 6).

«LMT», est également peu courant (fig. 168)[223]. Les inscriptions – date, texte ou signature – occupent très souvent le haut de la tuile, mais elles s'étendent parfois aussi sur toute la surface. Dans les cas où l'inscription, la date surtout, a été gravée dans la partie supérieure de la tuile, elle apparaît pratiquement toujours à l'envers lorsque la tuile est accrochée au lattage (fig.165-166). Cela peut s'expliquer par la disposition de la tuile pendant le moulage, la pointe vers le haut et le manche du moule contre le mouleur, en admettant que ce dernier était l'auteur de l'inscription. Il existe des exceptions, mais elles sont rares (fig. 51b, 169)[224].

Les inscriptions étaient généralement tracées avant la cuisson, le plus souvent simplement avec le doigt (fig.165) ou avec un outil pointu (fig. 166). Au XIXe siècle, certaines tuileries ont aussi fait usage d'un sceau marqué de leur nom, de celui du tuilier ou de leurs initiales (fig. 170-174)[225].

Fig. 169. La date de 1721, gravée au centre de la tuile, est ici exceptionnellement lisible lorsque celle-ci est orientée la pointe vers le bas (Lausanne, Cathédrale).

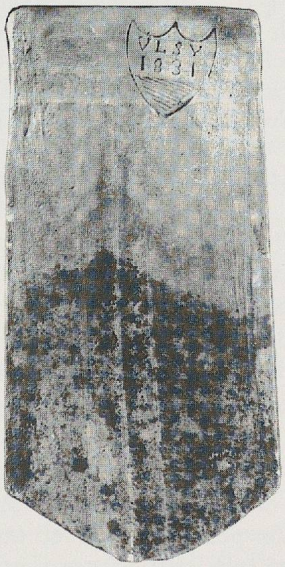


Fig. 171. La tuilerie de Villars-sous-Yens se reconnaît à ses initiales «VLSY» inscrites dans un écusson vaudois daté de 1831 (région d'Aubonne, collection de Daniel Vaney).

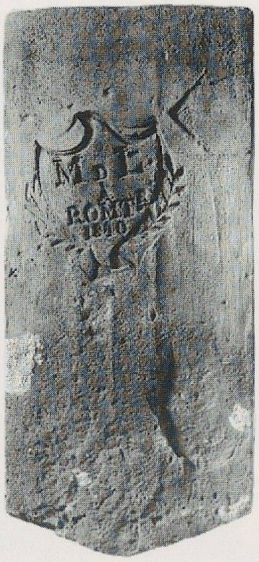


a

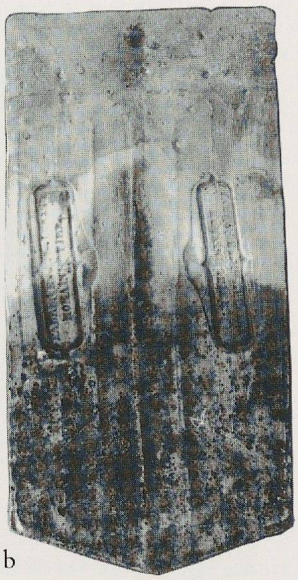

b

Fig. 172a-b. La tuilerie de Maurice de Lerber à Romainmôtier possédait deux sceaux différents, l'un allongé et l'autre en forme d'écusson vaudois. 2e quart du XIXe siècle (La Sarraz, chapelle du Jaquemart et château).

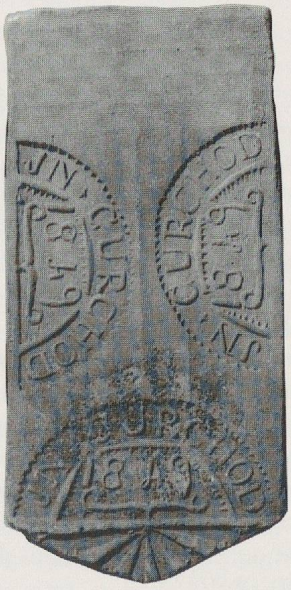

Fig. 173. Le sceau en forme de demi-cercle imprimé trois fois selon une disposition symétrique comprend le nom du tuilier de Naz, Jean Curchod, avec le millésime de 1849 (provenance inconnue).

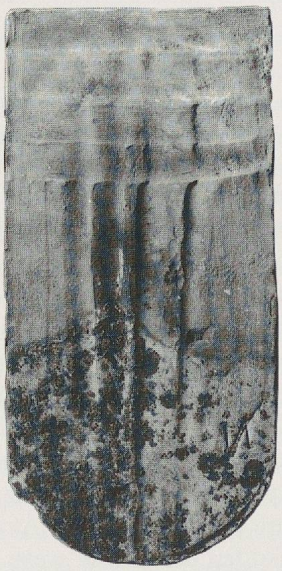

Fig. 174. A l'instar de la tuilerie de Rolle, celle de Nyon peut être identifiée grâce à son initiale «N» (Prangins, conciergerie du château).

Bien que cela soit extrêmement rare, deux tuiles provenant de la flèche de l'église paroissiale de Payerne ont été gravées après la cuisson par le couvreur lors d'une réfection des toitures au début du XIXe siècle. Cela est confirmé par la concordance des initiales et de la date inscrites sur les tuiles avec celles qui ont été portées sur la girouette et dans les documents (fig. 175a-b)[226].

Très souvent, les inscriptions sont difficiles à lire, à cause de l'état plus ou moins endommagé de la tuile, de l'orthographe un peu fantaisiste et de la graphie malhabile (fig. 176, 177)[227].

a

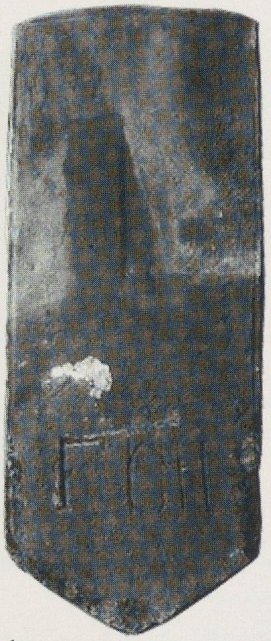

b

Fig. 175a-b. «F [G ?] 1818» (a) et «F [G I ou H ?]» (b): cas rares d'inscriptions incisées après la cuisson. Il s'agit des initiales du couvreur accompagnées de la date de 1818. Ces tuiles sont cependant vraisemblablement antérieures au XVIIe siècle (Payerne, église paroissiale).

Mis à part le cas exceptionnel de l'Ave Maria gravé sur un fragment de tuile canal provenant de l'église de Bonmont qui semble pouvoir être situé entre le XIIe et le XIVe ou le XVe siècle, les éléments datés les plus anciens trouvés dans le canton de Vaud n'apparaissent pas avant le deuxième quart du XVIe siècle. Ils sont très peu nombreux jusqu'en 1600 et même encore au XVIIe siècle. Le plus souvent, seul le millésime est indiqué, mais, parfois, il est accompagné du mois ou même du jour[228]. Ces indications précises témoignent de la période pendant laquelle officiellement on moulait, soit du 19 mars au 16 octobre[229]. La fabrication des tuiles et le séchage ne pouvaient en effet avoir lieu pendant la période de gel. L'inscription la plus ancienne découverte dans le canton de Vaud – le millésime de 1534 – est visible sur une tuile canal de la région de Nyon (fig. 158).

Fig. 176. «... Promaic(e) / Demareage / entre Lou / yse / Thoma et / [...] Paire de la / Crëta»: l'orthographe fantaisiste de certaines inscriptions peut en rendre l'interprétation difficile comme cette promesse de mariage (Bex).

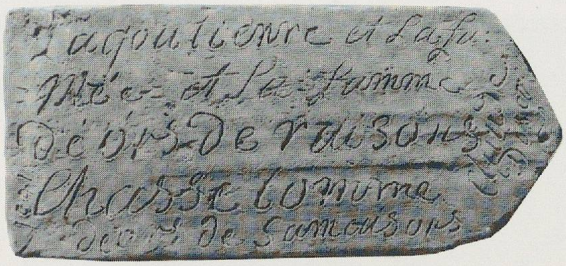

Fig. 177. «Lagoutierre et Lafu / mée et La famme / déors de raisons / chasse lomme / déors de samaisons / Claude Diserens / 1831»: de lourdes menaces pèsent sur la maisonnée: un toit percé (la gouttière), le feu (la fumée) et la femme «hors de raison» chassent l'homme hors de sa maison. Quant à l'orthographe de certaines inscriptions, elle est souvent fantaisiste ou approximative (Lausanne, Musée historique).

Fig. 178. «J[ea]n Curchod / tuilier à Naz / faite 1852» (Moudon, Musée du Vieux-Moudon).

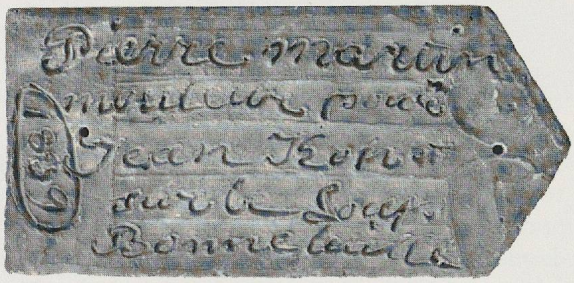

Fig. 179. «Pierre martin / mouleur pour / Jean Kon.t (?) / sur le Loup / Bonne tuille / 1839». Il s'agit de la tuilerie édifiée par la ville de Lausanne en 1576 au lieu dit «Dessus le Loup», qui resta en activité jusqu'à ce siècle (provenance inconnue).

Les signatures repérées sur les tuiles ne révèlent pas seulement le nom du tuilier lui-même (fig. 178), mais aussi l'identité de ses ouvriers, les mouleurs (fig. 179), les planairons (fig. 180-181) ou les valets (fig. 182). Quelques prénoms de femmes rappellent qu'elles participaient aussi à la fabrication (fig. 183, 199)[230]. Parfois, seules les initiales ont été gravées. Il n'est possible de les élucider qu'à la faveur d'autres tuiles portant le nom entier (fig. 181,184)[231]. Ces inscriptions nous apprennent aussi dans certains cas la provenance ou les origines des artisans. Par exemple, Jacques Aubert, bourgeois du Sentier, est attesté à la tuilerie de Baulmes entre 1842 et 1857 (fig. 185) ou Henri Jacot de Reverolles, est planairon à la tuilerie de Bussy en 1847 (fig. 180)[232]. Ces signatures sont très précieuses, car elles permettront un jour d'identifier les types de tuiles produits par les différentes tuileries. Dans le

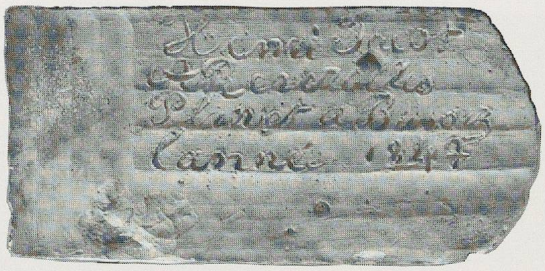

Fig. 180. «Henri Jacot / A Reverolle / Planet à Bussy / l'année 1847»: le «planet» ou planairon, en général un enfant, était chargé de porter les tuiles fraîchement moulées dans les rayons de séchage (Lussy-sur-Morges, salle de paroisse).

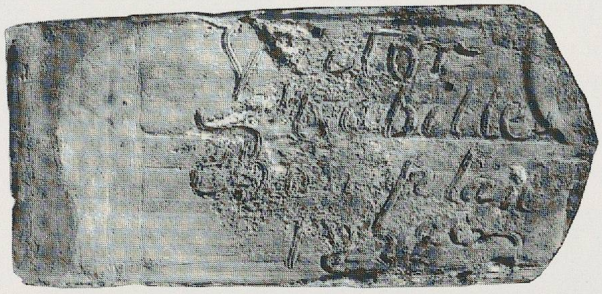

Fig. 181. «Victor / Mabilles / bon plan / 1832»: Victor Mabilles était planairon à la tuilerie de Baulmes (Baulmes, musée).

Fig. 182. «Daniel Cuanod / d'Oppens valet à la tui / lière dingny 1750»: il s'agit de la tuilerie d'Henniez (Moudon, Musée du Vieux-Moudon).

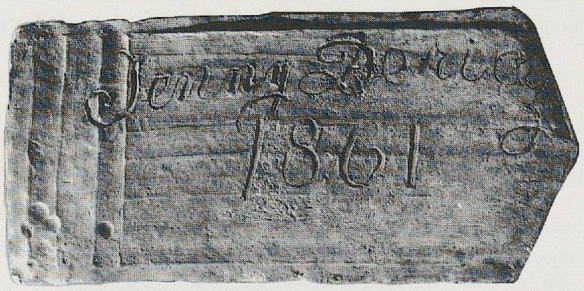

Fig. 183. «Jenny Deriaz / 1861»: quelques prénoms féminins rappellent que les femmes participaient aussi à la fabrication, ici à la tuilerie de Baulmes (Baulmes, musée).

cas de celle de Vinzel, il semble possible de lui attribuer une façon particulière de tracer les stries (fig. 186)[233].
La présence de décomptes et de chiffres sur les tuiles rappelle leur caractère avant tout utilitaire (fig. 164)[234].
Bien que plus rarement, on y déchiffre parfois des textes évoquant des thèmes graves comme la justice, l'église et la

Fig. 184. «Victor / Mabilles / le 3 [...] / 1836 / V M / 1836»: les initiales «VM» ont pu être identifiées grâce à deux tuiles portant le nom entier de «Victor Mabilles», qualifié de «bon plan», soit de bon planairon. Il est mentionné à la tuilerie de Baulmes en 1832 et en 1836 (Baulmes, musée).

Fig. 187. «Trois choses sont [...] / acor (?) / Justice l'église, la mor [...] / Justice pren le [...]ort et / Leglise prent [...] et le [...] / La mort le foy ble et le [...] /1637 Ja[...]»: les citations philosophiques ne sont pas très courantes sur les tuiles. Celle-ci est malheureusement difficilement lisible (Moudon, Musée du Vieux-Moudon).

Fig. 185. «Jaques Aubert / fait le 15 Mai / Bourgeois / du Sentier 1843»: les inscriptions révèlent parfois l'origine des ouvriers. Jaques Aubert est attesté à la tuilerie de Baulmes de 1842 à 1857 (région de Baulmes, collection de Ch.-André Deriaz).

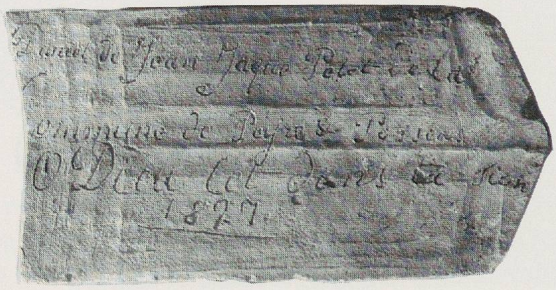

Fig. 188. «Daniel de Jean Jaque Pellet (?) de la / Commune de Peyre & Possens / O Dieu cet dans ta Sion / 1827»: contrairement aux régions de confession catholique où les symboles religieux foisonnent, ce thème est rarement traité sur les tuiles trouvées dans le canton de Vaud (Gollion, collection de Rémy Zali).

mort (fig. 187) ou encore Dieu (fig. 188). Mais on rencontre aussi des citations plus légères (fig. 189). Une tuile du XVIII^e siècle trouvée à la cure de Thierrens a fait passer à la postérité le talent de poète accompagné d'un coup de crayon habile de son auteur (fig. 213). La teneur un peu moins poétique de certaines inscriptions vient rappeler le dur labeur effectué par ces artisans (fig. 190). Ces derniers ont aussi parfois confié leurs goûts à l'argile tendre (fig. 191) ou encore un événement important de leur vie (fig. 176).

On relève aussi des considérations sur la qualité du tuilier ou de la tuile (fig. 166, 179, 181).

Les tuileries de Bussigny et Barraud à Eclépens ont perpétué cette tradition malgré la mécanisation du moulage avec des inscriptions concernant les événements historiques liés aux deux dernières guerres mondiales (fig. 192a-c)[235]. Les tuiliers inscrivaient alors leur message sur le rouleau de plâtre qui imprimait par la même occasion la marque du fabricant et la date de la production, à la sortie de la filière.

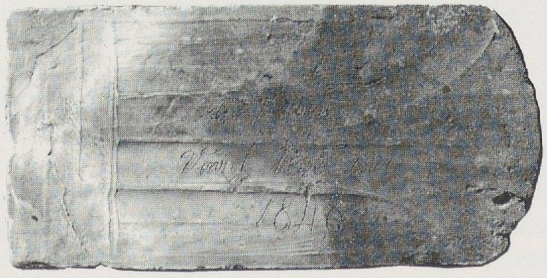

Fig. 186. Plusieurs tuiles signées, dont celle-ci par «H. Keusen / Vinzel le 23 Août / 1848», permettent d'attribuer à cette tuilerie un tracé particulier des stries (Duillier).

Fig. 189. «Les tuilles / et les filles / sont nécessaire / à une maison / tous les ans / tous les jours / toutes les heures / = 1779 J: D:» (Moudon, Musée du Vieux-Moudon).

Merde
pour
toi
tuile

Fig. 190. «Merde / pour / toi / tuile»: ce sont plutôt les soucis quotidiens qui sont confiés à l'argile encore tendre. Ainsi, certaines expressions peu équivoques, qui reviennent souvent, révèlent la dureté du travail dans la tuilerie (Nyon, château).

J'aime
le poison
1735

Fig. 191. C'est vraisemblablement son ignorance de l'orthographe exacte qui a fait dire à l'auteur de cette inscription «J'aime / le poison / 1735»! (Borex, maison Matthey?).

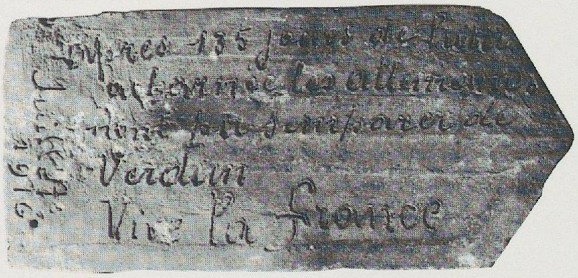

Après 135 jours de lutte
acharnée les allemands
n'ont pu s'emparer de
Verdun
Vive la France
Juillet
1916

a

BUSSIGNY
CAPITULATION
DES
BOCHES
1919

b

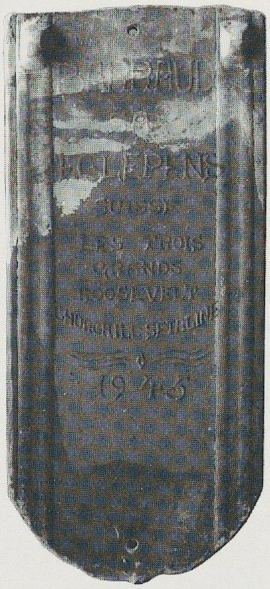

BARRAUD
SA
ECLEPENS
SUISSE
LES TROIS
GRANDS
ROOSEVELT
CHURCHILL SETALINE
1945

c

Fig. 192a-c. Des inscriptions ayant pour thème les deux dernières guerres mondiales apparaissent sur les toutes dernières tuiles moulées à la main (a) et ont perpétué cette tradition jusque dans les années 1940, malgré la mécanisation du moulage (b-c):

a. «Après 135 jours de lutte / acharnée les allemands / n'ont pu s'emparer de / Verdun / Vive la France / Juillet / 1916» (Dommartin, cure)

b. «BUSSIGNY / CAPITULATION / DES / BOCHES / 1919» (provenance inconnue)

c. «BARRAUD / SA / ECLEPENS / SUISSE / LES TROIS / GRANDS / ROOSEVELT / CHURCHILL SETALINE / 1945» (provenance inconnue).